



# RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE BAIÉ-D'URFÉ 2023

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2023 et du rapport de l'auditeur indépendant.

Les auditeurs indépendants de la Ville de Baie-D'Urfé, BCGO s.e.n.c.r.l., ont rapporté qu'à l'exception des incidences éventuelles sur les états financiers liées au fait que la Ville de Baie-D'Urfé n'a pas évalué ni comptabilisé un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, les états financiers présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Baie-D'Urfé au 31 décembre 2023. Les résultats de ses activités, les variations de ses actifs financiers et les flux de trésorerie de l'exercice sont conformes aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le conseil municipal et moi-même tenons à féliciter la trésorière **Julie MacDowell**, soutenue par l'**équipe des finances**, pour leur excellente gestion de nos dossiers financiers et pour avoir une fois de plus transmis l'information aux auditeurs d'une manière très professionnelle, complète et opportune.

## RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Pour l'année 2023, les revenus des activités de fonctionnement de la Ville se sont élevés à 28 191 266 \$, tandis que les dépenses moins les affectations ont totalisé 24 365 497 \$. La Ville termine donc l'année 2023 avec un excédent de 3 825 769 \$.

Cet excédent est dû à des revenus supplémentaires de 1,8 million \$, découlant majoritairement des droits de mutation (1 115 345 \$) et aux intérêts (966 679 \$).

D'autres revenus supplémentaires proviennent des remboursements par la Ville de Montréal lors de la tempête de verglas d'avril 2023 pour les dépenses engagées par la Ville, les revenus de location et les permis.

La Ville a également pris une réserve des recettes fiscales pour trois dossiers de contestation (Vidéotron, Compass Datacenters Inc. & Les Immeubles Niramco Inc.) pour un montant de 675 546 \$. La réserve de contestation s'élève maintenant à 6 230 398 \$.

La Ville a libéré et retourné les fonds du revenu de fonctionnement (301 740 \$) après avoir reçu la confirmation du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec qui, en retour, a réduit le financement des projets.

Au cours de l'année, la Ville a procédé à des transferts budgétaires en utilisant ses surplus accumulés et ses réserves financières à son budget de fonctionnement pour divers projets non prévus au montant de 1,9 million \$. Les dépenses liées à ces projets non complétées en 2023 seront finalisées et payées en 2024 (578 498 \$).

De plus, suivant les divers amendements au budget, des économies ont également été réalisées dans nos dépenses opérationnelles des divers départements tels que les salaires et avantages sociaux (588 939 \$), autres dépenses administratives (110 000 \$), la santé et l'environnement (71 236 \$), le coût de l'énergie (60 170 \$) et les frais de financement (65 160 \$).

## EXCÉDENT CUMULÉ 2023

La Ville a entrepris son exercice financier 2023 avec un excédent cumulé non affecté de 10 045 110 \$ et des réserves financières, y compris des

excédents affectés, de 3 417 315 \$, pour un total de 13 462 425 \$.

Au terme de l'exercice financier 2023, la Ville a enregistré un surplus opérationnel de 3,8 millions \$. Au 31 décembre 2023, l'excédent cumulé non affecté s'élevait à 8 436 401 \$ et les réserves financières, y compris les excédents affectés, à 5 553 472 \$, pour un total de 13 989 873 \$.

	EXCÉDENT NON AFFECTÉ	EXCÉDENT AFFECTÉ	RÉSERVES FINANCIÈRES	FONDS RÉSERVES	TOTAL
<b>Solde (1<sup>er</sup> janvier)</b>	<b>10 045 110 \$</b>	<b>2 263 380 \$</b>	<b>709 131 \$</b>	<b>444 804 \$</b>	<b>13 462 425 \$</b>
Excédent de l'exercice	3 825 769 \$				3 825 769 \$
<b>Affectations</b>					
Excédent affecté	(2 729 097 \$)	2 729 097 \$			
Réserves financières	(1 250 000 \$)		1 250 000 \$		
<b>Financement des investissements en cours</b>					
Activités de fonctionnement	(1 268 873 \$)	(535 640 \$)	(205 008 \$)	300 878 \$	(1 708 643 \$)
Activités d'investissement	(186 508 \$)	(600 589 \$)	(288 522 \$)	(514 059 \$)	(1 589 678 \$)
<b>Solde (31 décembre)</b>	<b>8 436 401 \$</b>	<b>3 856 248 \$</b>	<b>1 465 601 \$</b>	<b>231 623 \$</b>	<b>13 989 873 \$</b>

Le financement d'un certain nombre de projets prévus décrits dans le programme triennal de dépenses en immobilisations de 2024, 2025 et 2026, tels que la réfection de la piste cyclable entre l'avenue Clark-Graham et la Gare Exo, les rénovations des travaux publics, améliorations des bâtiments de la ville, le système de fosse septique centrale, l'amélioration des parcs et l'acquisition de plusieurs équipements de voirie municipale, sera assumé, en partie ou en totalité, à même l'excédent accumulé, les réserves financières et les fonds de réserve.

## DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET DETTE À LONG TERME EN 2023

En 2023, la Ville a réalisé des projets d'investissement totalisant 7 824 150 \$.

En voici un aperçu :

- ▶ Rénovation de l'Hôtel de Ville (4 664 282 \$)
- ▶ Réhabilitation de Lakeview et Sunny Acres (1 300 925 \$)
- ▶ Grange Rouge – restauration extérieure (581 017 \$)
- ▶ Équipement routier municipal - véhicules et équipement lourd (383 599 \$)
- ▶ Équipement de parc (172 283 \$)
- ▶ Centre communautaire Fritz - réparation de l'enveloppe extérieure (161 660 \$)
- ▶ Services professionnels pour divers projets (145 396 \$)
- ▶ Programme de drainage - rue Surrey (111 392 \$)
- ▶ Études préliminaires pour la réhabilitation de David-Kennedy, Gray, Maxwell et Fir Nord (110 710 \$)
- ▶ Stabilisation des berges (107 322 \$)

Notre dette à long terme s'élevait à 5 224 050 \$ (une diminution de 218 150 \$ par rapport à 2022). De ce montant, 64 050 \$ est récupéré uniquement auprès du secteur industriel et 5 160 000 \$ est partagé par les secteurs résidentiel et/ou industriel par le biais des taxes d'amélioration locale.

## RÉMUNÉRATION DES ÉLUS 2023

La rémunération de tous les membres du Conseil doit être incluse dans le rapport financier et être publiée sur le site Web de la Ville. L'information est disponible sur le site Web de notre Ville sous la section *Profil financier (section 2023) – Rémunération des élus*.

Le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023 est maintenant disponible sur le site Web de la Ville à [baie-durfe.qc.ca](http://baie-durfe.qc.ca).

Respectueusement,

**Heidi Ektvedt**, mairesse